

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 1 MARS, 1849.

No. 23.

SUR LA MONNAIE.

L'origine de la monnaie, comme moyen d'échange, remonte à l'antiquité la plus reculée. Les Saintes Écritures en font souvent mention : elles rapportent qu'Abraham paya 4 sicles d'argent le terrain qu'il acheta pour la sépulture de son épouse Sara. Sur les sicles d'argent, employés comme monnaie à une époque bien plus récente par les Juifs de la Palestine, étaient gravés, d'un côté, la baguette d'Aaron avec cette inscription en hébreu : *Jérusalem la Sainte*; et de l'autre, le vase dans lequel on conservait la manne dans le Sanctuaire avec ces mots : *Monnaie d'Israël*. On voit de plus par le Nouveau Testament que, du temps de Notre-Seigneur, circulait, parmi les Juifs, une monnaie sur laquelle était gravée la figure de César.

La monnaie était en usage à Argos 894 ans avant l'ère chrétienne. Les pièces de cuivre, frappées sous Servius Tullius, portaient l'empreinte de différents animaux ou de certaines divinités, telles que Janus, Mercure, &c. Le premier argent monnayé parut à Rome l'an 485 de la fondation de cette ville, et le premier or monnayé environ 62 ans après. Ces pièces portaient l'image des Consuls défunts; la première figure de personne vivante gravée sur la monnaie romaine fut celle de Jules César.

Ce ne fut que vers l'an 761 que les Papes firent battre monnaie. Avant le dixième siècle on ne connaissait aucune monnaie en Russie. C'est à la Tartarie qu'elle doit ce moyen d'échange, et avant le 15^{me} siècle il y en avait encore si peu en ce pays, qu'un historien allemand, *Jean de Muller*, rapporte qu'à cette époque des villes furent vendues cinq pièces de monnaie. Ce ne fut qu'en 1485 que la Russie monnaya de l'argent pour la première fois, et les roubles ne le furent qu'en 1634.

Le premier nom de Doge qui apparut sur la monnaie de Venise fut celui de *Henri Dandolo* qui mourut en 1202. Le *sequin* qui parut pour la première fois à Venise sous le règne du Doge *Jean Dandolo*, mort en 1580, fut frappé sur le modèle des *ducats* d'or monnayés en Italie.

La première monnaie suédoise fut l'argent. L'or n'y fut monnayé qu'au

16^{me} siècle et le cuivre que sous la Reine *Christine*. La monnaie des anciens rois saxons est beaucoup plus commune en Suède qu'en Angleterre même, à cause du tribut qui fut longtemps payé aux rois du Danemark par les Souverains de la Bretagne.

En Angleterre la valeur de l'argent fut augmentée 18 fois depuis 1260 à 1640; et 12 fois de 1530 à 1800. La valeur de l'argent est devenue 30 fois plus considérable depuis la conquête des Normands. L'or et l'argent monnayés commencèrent à circuler en Ecosse l'an de Jésus-Christ 233, et le premier or monnayé en Angleterre parut en 1087.

En 1349 avec une livre d'argent on faisait 22 schellings; en 1352, vingt-cinq; en 1414, trente; en 1506, quarante, et en 1580, soixante-cinq. La monnaie de cuivre fut introduite en Angleterre en 1560. Les premières *guinées* furent monnayées avec de l'or apporté des côtes de la Guinée d'où elles tirent leur nom. Le *souverain*, pièce d'or en circulation en Angleterre, vaut 20 schellings, ou un louis *sterling*; ce mot *sterling*, que l'on emploie pour désigner la monnaie anglaise, fut, dit-on, donné dans des temps reculés aux Germains qui vivaient en Angleterre, et comme ils étaient très-employés dans la fabrication de la monnaie, le nom des ouvriers passa à leur ouvrage.

La plus ancienne monnaie dont on fasse mention en France fut fabriquée sous Théodebert, roi de Metz, et petit-fils de Clovis, mort en 547. Dans quelques collections on trouve des sous d'or de Louis-le-Débonnaire, et les premières lois en France contre l'argent contrefait furent passées par ce prince. A l'avènement de Hugues Capet au trône de France en 987, il y avait plus de 150 espèces différentes de monnaie dans ce pays. Le *florin*, ancienne pièce de Florence et sur lequel était représentée une fleur, fut introduit en France en 1068.

Les nations barbares ont différents moyens d'échange qui répondent à l'emploi de l'argent. Dans quelques parties de l'Afrique on se sert de morceaux de sel à cet effet; et ainsi le sel est devenu l'objet comparatif de la valeur des autres articles; de petits coquillages y circulent aussi comme de l'argent. Des historiens rapportent que le papier monnaie fut employé en Chine et au Japon à l'époque reculée de 997; mais

dans les temps modernes il a cessé de circuler dans l'une et l'autre contrée.

Je terminerai ce petit article, Mr. le Rédacteur, par une note exacte et authentique du prix des divers objets au 14^e siècle en France. Cette table servira à faire connaître combien l'argent est devenu plus commun de nos jours.

	ancien cours	Liv:	sous.	den:
Prix d'un bœuf . . .	9	"	"	"
d'un porc . . .	2	"	"	"
d'une poule . .	"	"	"	8
d'une chemise de lin	"	10	"	"
d'une aune de drap	"	40	"	"
d'un setier de froment	"	15	"	"
d'avoine	"	5	"	"
de pois .	"	13	"	"
d'un cent d'œufs . .	"	3	"	"
d'une livre de beurre	"	"	"	8
de la journée d'un moissonneur	"	2	"	"

Mais il n'est pas besoin de remonter si haut pour voir combien l'argent et l'or perdent de leur valeur par leur abondance. Tournez vos regards vers la *Californie*, vers cette contrée de l'or, et nous y verrons un quart de fleur se vendre 100 *piastres*, une bêche, une pelle ordinaire 30 *piastres*, et ainsi des autres articles.

J. S. M.
16 Fév. 1849.

L' ABEILLE.

QUÉBEC, 1 MARS, 1849.

Dans le numéro 21, nous avons signalé quelques-uns des principaux avantages, quelques-unes des principales raisons, qui peuvent nous porter à l'étude de l'histoire en général. Aujourd'hui nous désirons donner les motifs encore plus pressants qui doivent nous engager à étudier l'histoire du Canada.

La seule pensée que nous parcourons l'histoire du pays qui nous a vus naître et qui a vu naître nos pères est bien suffisante pour nous faire trouver, dans sa lecture, un plaisir bien sensible. Quel est le Canadien qui n'aimera pas à connaître l'histoire de la découverte et de la colonisation du pays? Quel est le Canadien qui n'aimera pas à venir pour ainsi dire, avec *Curtier*, asseoir sa tente au pied de la montagne de *Hochelaga*, au sein de nations inconnues et à près de 300 lieues de l'Océan? Quel est le Canadien qui n'aimera pas à voir un

ChAMPLAIN sacrifier son repos, son bien-être et sa fortune, s'exiler de sa patrie et venir sur les bords du St. Laurent y déployer un courage, une constance admirable, et cela parce qu'il était animé de ce motif sublime qu'il émettait lui-même: *le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un royaume et les rois ne doivent songer à reculer les bornes de leur empire que pour y faire régner Jésus-Christ.*

Comment encore lire, sans intérêt et sans ressentir un sentiment d'orgueil, et les nobles efforts de nos aïeux en 1690 et leur glorieuse défense en 1775? On aime encore à voir se dérouler devant soi la chaîne des événements qui en 1759 amena la soumission du Canada à l'Angleterre. Et cette Providence adorable qui toujours a veillé sur notre pays pour le protéger n'a-t-elle pas aussi quelque attrait pour le lecteur? Le Canada est-il affligé par toutes les horreurs de la famine? Aussitôt Dieu lui envoie une armée qui s'empare du pays et y fait renaître l'abondance. Une révolution infernale se prépare-t-elle en France? De nouveau le Canada est arraché de ses mains et transmis à l'Angleterre qui le protège encore aujourd'hui de sa puissante égide.

Enfin celui-là ne peut certainement pas se vanter d'avoir une éducation soignée qui ignore, au moins, les principaux traits qui caractérisent l'histoire de son pays; qui peut faire des *quiproquo* semblables à celui de cette personne qui prétendait que la ville des *Trois-Rivières* avait été fondée bien avant celle de Québec.

Tous ces motifs doivent nous suffire pour nous porter à la lecture de l'histoire de notre pays, et pour nous engager à le faire sérieusement. Ne refusons pas de sacrifier quelques moments de récréation en faveur de cette étude; ne refusons pas surtout d'en faire le sujet de nos conversations journalières; car par ce moyen, nous pourrions profiter beaucoup de nos lectures.

— ooo —

Mr. A. Gill a reçu les ordres sacrés de *Sous-Diacre*, Vendredi dernier; de *Diacre* Dimanche, et de *Prêtre* hier matin. M. M. George Drolet et Augustin Ladrière ont été ordonnés *Sous-Diacre* Dimanche et le dernier a été ordonné *Diacre* hier matin.

Le pont de glace devant la ville ne se rend plus qu'à l'île d'Orléans; le doux temps ayant fait partir le reste.

Nous voyons tous les jours reparaitre nos confrères malades, et les symptômes de l'*influenza* disparaissent peu à peu.

Premiers.

SECONDE.

Régis Lapointe, en amplification.

TROISIÈME.

Louis Beaudet, en version latine.

CINQUIÈME.

Honoré Desruisseaux, en thème.

SIXIÈME.

Joseph Gariépy, en thème.

SEPTIÈME.

J. B. Plamondon.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Octave Ratté.

Nous apprenons à l'instant la mort subite de M. Louis-Antoine Montminy, curé de S. Gervais. Après avoir confessé toute l'après-midi d'hier, il est tombé à 7 h. frappé d'apoplexie foudroyante, nous dit-on. Il est mort sans sacrements, son vicaire étant absent dans le moment. Ce prêtre vertueux et zélé était né le 9 novembre 1803, et avait été ordonné le 20 Août 1826. Il avait terminé très-jeune des études brillantes dans cette maison, et, pendant 5 ou 6 ans de Grand-Séminaire, il y avait fait plusieurs classes, entre autres la Rhétorique. Avant d'être chargé de la cure de St. Gervais, il avait été successivement à St. François de la Beauce et à St. André. Sa mort prématurée plonge une paroisse immense dans le deuil et laisse sans appui des parents âgés, qui en moins de trois ans perdent deux de leurs fils prêtres. Mr. Montminy appartenait à la Société ecclésiastique de St. Michel, à celle d'une messe, et à la Congrégation du Petit-Séminaire.

Parlement Provincial.

Mr. le Rédacteur— La motion de Mr. Sherwood pour remettre à dix jours la considération de l'indemnité, a été négative par 53 contre 19. Sir Allan McNab ayant objecté que la Chambre n'avait aucun droit de voter un octroi d'argent sans y avoir été invitée par le Gouverneur, sa motion fut aussi rejetée par une majorité de 37. Sur motion de Mr. La Fontaine, la Chambre se forma en comité. Mr. Hincks annonça alors que le Gouverneur permettait à la Chambre de procéder sur cette question comme elle le jugerait à propos.

Le lendemain Mr. Boulton, secondé par le Dr. Wolfred Nelson, proposa que les personnes qui se sont rendues coupables de haute trahison, ou qui, sous cette accusation, se sont soumises au bon plaisir de la Reine, n'aient aucun droit à l'indemnité. Les résolutions de Mr. La Fontaine ainsi amendées ont passé à une grande majorité.

Voici donc un résumé des résolutions

de Mr. La Fontaine, telles qu'amendées, et reçues.

Résolu 10. Qu'en 1845 une adresse votée unanimement par l'assemblée législative a été présentée au Gouverneur d'alors le priant de faire admettre quelques mesures pour l'indemnité des pertes esquivées dans le B-C. pendant la rébellion.

20. Qu'une commission de 5 membres fut nommée par le Gouverneur pour faire une enquête sur ces pertes.

30. Que, d'après le rapport des commissaires, le défaut de pouvoir ne leur a laissé d'autres moyens que celui de s'en rapporter aux allégués des réclamants.

40. Qu'une lettre adressée aux commissaires par l'ordre du Gouverneur, exposait que le but du Gouvernement était seulement d'obtenir une évaluation générale; les détails devant faire le sujet d'une enquête postérieure plus minutieuse.

50. Qu'en conséquence de la promesse faite à ceux qui ont éprouvé ces pertes, il est juste et nécessaire que les détails relatifs à ces pertes fassent le sujet d'une enquête plus minutieuse, et que ces pertes soient payées et compensées. (Ci-suit en forme de proviso, l'amendement de Mr. Boulton, rapporté plus haut.)

60. Qu'il devra être émis des débetures, payables à même le fonds du revenu consolidé, à l'expiration de vingt années, portant intérêt à 6 pour cent.

70. Que le possesseur de toute débeture émise en vertu de l'acte pour pourvoir au paiement des pertes, aura droit, le jour où les intérêts sur cette débeture sont payables, de l'échanger contre une débeture pour le même montant, et que les intérêts devraient être payés à même le fonds du revenu consolidé.

Un comité a été nommé pour s'enquérir des obstacles à la libre navigation en bas de Québec et des moyens de les faire cesser.

Du 15 au 27 Février, il y a eu 104 pétitions de présentées. On y remarque celles-ci: de la part des citoyens de Québec, priant la Chambre de considérer favorablement le projet du chemin de fer entre Québec et Halifax; de la part des mêmes, demandant des amendements à l'acte réglant les élections en cette ville; de la part des évêques catholiques du B. C., demandant à être incorporés dans leurs diocèses respectifs.

H. E. T.

Jeudi dernier, comme nous l'avons annoncé, a eu lieu une des plus nombreuses assemblées que l'on ait jamais vues en cette ville. On y a adopté une requête à la législature pour demander une diminution

dans le nombre des auberges, et l'on y a nommé un comité pour promouvoir les vues de l'assemblée en faveur de la tempérance.

NOUVELLES D'EUROPE, apportées par l'Europa.

FRANCE. Le 26 Janvier a été communiqué à l'Assemblée un projet de loi pour l'interdiction des clubs.

Le lendemain l'Assemblée a refusé de déclarer l'urgence de cette proposition. A cette occasion Mr. Ledru-Rollin a déposé une demande de mise en accusation contre le ministère.

Le procureur général a sollicité l'autorisation de poursuivre Mr. Proudhon, rédacteur du *Peuple* et auteur d'articles dirigés contre le Président.

Le 24 Janvier a été décrétée une réorganisation de la garde mobile. Cette mesure a causé beaucoup d'agitation dans ce corps. Cinq chefs de bataillons, parmi lesquels Mr. Aladenise, compromis dans l'affaire de Boulogne, ont été arrêtés sur l'ordre du général Changarnier. Mr. Forestier, colonel de la 6me. légion de la garde nationale, a été également arrêté, mais sur un faux exposé, dit-on.

Le ministère ayant été informé que, dans la nuit du 28 au 29, les rouges complottaient une nouvelle insurrection, dans laquelle ils tâchaient de compromettre la garde mobile, chargea aussitôt le général Changarnier du commandement de toutes les troupes.

Le 29, dès 9 heures du matin, celui-ci fit battre le rappel et exécuta un si grand déploiement de troupes que personne n'osa broncher. Il avait averti que ceux qui enlèveraient des pavés ne les remplaceraient point.

Plus de 200 arrestations ont eu lieu; entre autres, celle de Mr. d'Althon-Shée, ex-pair de France et président d'un club très-violent.

Le 29, l'Assemblée a décidé de prendre en considération la proposition de Mr. Râteau par 416 voix contre 405.

Les membres de la Montagne ont demandé une enquête sur les causes qui ont motivé le déploiement extraordinaire de forces militaires qui a eu lieu le 29.

L'armement d'une flottille de vaisseaux-à-vapeur français à Toulon a été contremandé.

Le 25, le Président de la République a fait à l'École polytechnique une visite inattendue. Il a été reçu par le général Poncelet, commandant de l'École, à qui il a exprimé la plus vive satisfaction.

Avant son départ, il a fait lever toutes les punitions et a accordé une sortie extraordinaire.

La haute cour nationale, qui doit faire le procès aux prévenus de Juin, doit siéger à Bourges.

ROME. L'agitation continue dans les provinces. Le cardinal Baluffi a publié à Imola, une circulaire dans laquelle il donne un abrégé de la bulle d'excommunication du Pape contre ceux qui ont pris ou qui prendront part à la formation de la constituante.

Le 10 janvier, l'archevêque de Bénévent, Mgr. Caraffi, est revenu dans son diocèse après une absence de 8 mois. Une députation lui avait été envoyée à Gaëte.

La population entière de Ponte-Corvo a protesté contre les événements de Rome.

Le nonce apostolique à Naples a énergiquement refusé de représenter dans cette ville le gouvernement révolutionnaire de Rome.

Le principal acteur de la scène sacrilège, rapportée dans notre dernier No., est mort frappé d'apoplexie.

Le 20, environ 70 soldats ont causé une certaine agitation en voulant délivrer le général Zamboni. Les dragons qui les chargèrent eurent deux des leurs tués, mais parvinrent à les disperser.

Le comité de salut public ne suffit plus à Rome; on y a établi une commission militaire permanente.

Le 21, les élections pour la Constituante y ont eu lieu. Environ 15,000 personnes y ont pris part, grâce à l'intimidation.

A Bologne il n'y a eu que 7000 votants sur 75,000 électeurs.

GAËTE. Le roi de Naples a quitté Gaëte. Le Souverain-Pontife jouit d'une excellente santé. Il paraît qu'il refuse l'intervention étrangère, et veut que ses sujets le rappellent d'eux-mêmes.

Il est sérieusement question pour le Pape de se rendre à Civita-Vecchia sous la protection des bateaux-à-vapeur des nations catholiques, France, Autriche, Naples, Sardaigne, Espagne et Portugal; tandis que des négociations seraient ouvertes à Rome avec les personnes disposées à reconnaître l'autorité du St. Père.

Pie IX a écrit une autre lettre à l'archevêque de Paris, où il lui exprime encore le désir d'aller en France, "remercier lui-même cette noble nation, dilater son cœur au milieu d'elle, et se consoler par le spectacle de sa piété, de son dévouement et de son amour envers le St. Siège, de l'ingratitude et de l'amertume qui ont abreuvé son âme"

Il a aussi envoyé une lettre de remerciements au conseil municipal d'Avignon.

Le cardinal Giraud est arrivé à Gaëte le 18 sur le *Caton*; il a été reçu par le cardinal Antonelli, ministre d'État, qui lui a procuré une audience immédiate du St. Père. S. S. a témoigné une grande joie de cette visite, et a admis au baise-

ment des pieds les ecclésiastiques de la suite du cardinal et le commandant Dupony du *Caton*. Le St. Père daigne admettre à se promener et à passer ses soirées avec lui Mgr. Giraud, qui reçoit du cardinal Antonelli la plus gracieuse hospitalité.

Les bâtiments espagnols, ancrés devant Gaëte, ont envoyé à terre des troupes qui font, concurremment avec les soldats napolitains, le service de la garde du Pape.

ALLEMAGNE. Le 25 janvier, l'Assemblée de Francfort a décidé que le chef de l'Empire porterait le titre d'*Empereur des Allemands*, et qu'il ferait la paix et la guerre. Le roi de Prusse, à qui on paraissait destiner cette dignité, se déclare contre la nomination d'un Empereur.

On communique à l'*Ere Nouvelle* l'extrait suivant d'une lettre du P. Ventura.

... Pour moi, je ne me mêle plus de rien. Je ne puis pas, je ne veux pas, je ne dois pas me mettre en opposition avec le Pape. Ainsi, si l'on dit que le P. Ventura écrit un mot sur les affaires de Rome, ne le croyez pas. Démentez-le même; car il n'y a, il n'y aura jamais rien de vrai; je ne veux rien dire... J'espère qu'il ne sera jamais dit que je me détache de l'Église, que j'ai tant aimée, pour laquelle j'ai tant souffert. Si jamais j'étais capable de cette impiété, je vous permets dès à présent de me cracher au visage, car je mériterais cela et plus que cela. Avant tout j'aime mon âme, et j'en suis toujours au : hors de l'Église point de salut.



NOTICE

Sur M. JACQUES CHARLES DE BRISACIER, Prêtre du Séminaire des Missions Étrangères de Paris, mort le 23 MARS 1736.

Ce vénérable bienfaiteur du Séminaire de Québec naquit en 1642 d'une famille originaire de Blois. Doué de grands talents, il s'acquît une grande réputation dans sa jeunesse et dès l'âge de 32 ans il prêcha avec succès en présence de la reine mère. Le Séminaire des Missions Étrangères de Paris commençait alors à former des apôtres pour les missions de l'Inde, de la Perse et de notre Amérique. Mr. de Brisacier voulut se dérober aux applaudissements si dangereux du monde, en se vouant au ministère plus humble mais plus méritoire des missions chez les infidèles. On le retint au Séminaire où l'on prévoyait que ses talents et sa vertu seraient encore plus utiles en soutenant un établissement destiné à former de bons

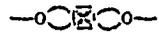
missionnaires. Il se livra à cette belle œuvre avec un zèle infatigable, quo ses confrères surent apprécier en le nommant tout jeune encore Supérieur de la communauté. Pendant les 70 ans qu'il y passa, il reçut presque à toutes les élections le même témoignage d'estime et de confiance. Sa vie toute entière ne fut qu'une suite non interrompue de bonnes œuvres. Sans compter les conseils qu'il donna de vive voix ou par écrit, les conférences spirituelles qu'il fit jusqu'aux derniers mois de sa vie, les prédications et les autres fonctions du sacerdoce qu'il exerça durant presque les trois quarts d'un siècle, on remplirait un volume des bienfaits qu'il ne cessa de verser sur les différentes maisons attachées aux *Missions Étrangères*. Il refusa plusieurs évêchés que la Cour lui offrait à cause de son mérite, et s'il accepta quelques riches bénéfices, ce ne fut que pour en distribuer les revenus en bonnes œuvres.

Il ne se passa guère d'années qu'il n'accordât au Séminaire de Québec une somme considérable, soit pour y envoyer des prêtres, soit pour acheter les livres, les provisions et les objets nécessaires qu'il fallait chaque année faire venir de France. Nous ne citerons qu'un exemple de sa générosité en faveur de cette maison. En 1732, le Séminaire de Québec réduit par des incendies et d'autres malheurs à ne pouvoir payer ses dépenses les plus nécessaires sans ajouter une nouvelle dette à celles dont il était déjà accablé, fut obligé d'emprunter 20,000 francs. M. de Brisacier offrit généreusement d'en payer les intérêts qui se montaient à 1000 francs par année. Il déboursa encore, cette même année, le passage d'un prêtre destiné au Séminaire de Québec.

Au mois de Janvier 1736, il demanda instamment à ses confrères de nommer un autre Supérieur à sa place; sa faiblesse, sa surdité et une chute où il s'était démis le bras gauche purent seules engager les directeurs à lui accorder sa demande. Depuis plusieurs années il ne sortait plus de sa chambre où l'on se rassemblait chaque semaine pour l'entendre parler des choses de Dieu avec un zèle et une science qui ne se démentirent jamais.

Vers le 20 de Mars il se sentit plus faible et demanda les derniers sacrements qu'il reçut avec ferveur, après avoir fait de touchants adieux à ses confrères, qui pleuraient comme des enfants aux pieds d'un père chéri. Trois jours après, il s'endormit du sommeil des justes, sans autre maladie qu'une pure défaillance de la nature; étant âgé de 94 ans.

Ses funérailles ne furent point remarquables par la magnificence des appareils extérieurs, mais par un concours extraordinaire de fidèles, privilège et marque certaine d'une grande vertu. Mgr. Dosquet, Evêque de Québec, y assista avec l'Evêque de Rodez et l'Archevêque de Sens, qui officia.



NOUVELLES

apportées par l'avant-dernier Steamer.
(Suite.)

FRANCE. — Le 20, l'Assemblée nationale a nommé M. Boulay (de la Meurthe) Vice-Président de la République par 417 voix contre 277.

Les deux autres candidats étaient le général Baraguay d'Illiers et N. Vivien.

Le 22, par 466 voix contre 288 elle a renvoyé les accusés du 15 Mai devant la haute cour nationale. Cette cour a récemment choisi M. Béranger pour son Président.

Le nouveau Vice-Président de la République va loger à l'Hôtel du Petit-Luxembourg.

Le préfet maritime de Toulon avait reçu l'ordre de pourvoir à l'armement immédiat de 11 navires à vapeur; on n'en connaissait pas encore certainement la destination. Les uns la supposent pour les États Romains, les autres pour surveiller les démarches du roi de Naples contre la Sicile.

Une flottille de 8 bâtiments de guerre espagnols est aussi partie pour Gaète, On la dit destinée à transporter le pape dans l'une des îles Baléares où l'on prépare déjà ses logements.

10 Janvier. La réunion du conseil d'État s'est prononcée à la presque unanimité pour la proposition de MM. Pagnerre, Bixio, Barthélemy-Saint-Hilaire et Altaroche, qui fixe les élections prochaines au 15 Avril, et la convocation de l'assemblée législative au 4 Mai. Si elle est adoptée, l'Assemblée constituante aura duré précisément une année.

11 Janvier. M. le duc de Noailles, ancien pair de France, a été élu membre de l'Académie française en remplacement de M. de Châteaubriand.

Le 18, M. de Saint-Priest a été élu en remplacement de M. Vatout.

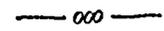
ESPAGNE. Le ministère vient de présenter aux Chambres un projet de loi pour la dotation du clergé. Cette dotation s'éleva à environ 30,000,000 de francs.

ITALIE. La petite république de San-Marino voulant montrer son dévouement à Sterbini, a décrété l'abolition du calendrier grégorien, l'adoption de l'ancien calendrier républicain français, la *déchéance* de Pie IX de sa souveraineté temporel-

le et l'offre à la future constituante d'un corps de 200 hommes qui devra porter le nom de *cohorte des Titans*!!.. Que va en dire le monde?

ANECDOTE.

Un riche cultivateur étant un jour sorti pour visiter ses champs, où il avait un nombre considérable de faneurs, aperçut son domestique profondément endormi sous un chêne. Pour quelle raison, lui dit-il, restes-tu ainsi à ne rien faire, tandis que les autres travaillent? C'est, reprit le domestique, que je suis harassé de fatigue. Oui! c'est que tu es un faineant, dis donc; tu ne mériterais pas que le soleil luise sur toi. Je le sais, dit-il en baillant, et c'est aussi pour cela que je m'étais mis à l'ombre.



Ephémérides.

2 Mars. — Prise de Fribourg par les Français, 1798. Prise de Soissons par les armées coalisées, 1814. Maine état, 1820.

3. — Bataille de l'île à la Pointe-pelée, 1838. Cuisse d'économie de St. Roch, 1848. Reddition de Corfou aux armes françaises, 1799.

4. — Mort de Mgr. Dosquet, 4e. évêque de Québec, 1777. Washington, président des États-Unis, 1789. Vermont état, 1791. Funérailles solennelles des morts de février, 1848.

5. — Massacre à Boston, 1770. Prise de Berne par les Français, 1798. Bill d'émancipation des catholiques en Angleterre, 1829. Émancipation des esclaves dans les colonies françaises, 1848.

6. — Union de l'Angleterre et de l'Écosse, 1707. 1er. congrès à Washington, 1801. 45 évêques français se démettent de leurs sièges, à la demande du Pape, 1802.

7. — Coalition européenne contre la Convention Française, 1793. Bref de Pie VII en faveur des Jésuites de Russie, 1801. La République proclamée en Algérie, 1818.

8. — La Couronne s'empare des biens des Jésuites en Canada, 1800. Ibrahim-Pacha s'empare de la forteresse de Missolonghi, 1826.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Légrar.

Le rédacteur est Dominique Racine.